

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SARL 3D PI
ZA Vallée Mazin
80220 BOUTTENCOURT
NAF : 7410Z-
Siret : 84776284600016

copie certifiée conforme
le gérant



24 Bis rue des Canadiens
76260 EU

Tél. 02 35 86 20 16

Fax. 02 35 86 60 33

Web. www.fcn.fr

SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan Actif – transition	3
Bilan Passif – transition	4
Compte de résultat – transition	5
Annexe	7

Comptes annuels

Bilan Actif – transition

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	5 500	5 500		
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	47 917	47 917		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	570 043	375 393	194 651	247 586
Autres immobilisations corporelles	156 357	110 989	45 367	44 940
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	763		763	
Prêts				
Autres immobilisations financières	828		828	828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	775 907	534 299	241 608	293 353
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	370 652		370 652	430 559
En-cours de production (biens et services)	471 435		471 435	396 166
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	218 291		218 291	289 292
Autres créances	11 342		11 342	3 579
Charges constatées d'avance	8 026		8 026	11 158
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	3 307		3 307	1 438
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 083 053		1 083 053	1 132 192
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 864 460	539 799	1 324 661	1 425 545
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			237 659	

Bilan Passif – transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	20 170	18 410
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	163 924	130 477
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	26 926	35 208
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	461 020	434 094
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	211 135	355 742
Emprunts et dettes financières diverses		25 902
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 416	448 376
Dettes fiscales et sociales	249 350	139 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	103 739	22 188
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	863 641	991 451
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 324 661	1 425 545
 (1) Dont à moins d'un an (a)	774 474	832 820
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3D PI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 324 661 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 26 926 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours

Règles et méthodes comptables

du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	5 500			5 500
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 917			47 917
Immobilisations incorporelles	53 417			53 417
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	570 043			570 043
– Installations générales, agencements aménagements divers	115 705			115 705
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 508	12 144		40 652
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	714 256	12 144		726 400
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés		763		763
– Prêts et autres immobilisations financières	828			828
Immobilisations financières	828	763		1 590
ACTIF IMMOBILISE	768 501	12 907		781 407

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		100,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	5 500			5 500
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 917			47 917
Immobilisations incorporelles	53 417			53 417
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	322 457	52 935		375 393
– Installations générales, agencements aménagements divers	72 119	9 274		81 393
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 154	2 443		29 596
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	421 730	64 652		486 382
ACTIF IMMOBILISE	475 147	64 652		539 799

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 238 487 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	828		828
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	218 291	218 291	
Autres	11 342	11 342	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	8 026	8 026	
Total	238 487	237 659	828

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	2 322
Total	2 322

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 863 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	7 504	7 504		
– à plus de 1 an à l'origine	203 631	114 464	89 166	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	299 416	299 416		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	249 350	249 350		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	103 739	103 739		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	863 641	774 474	89 166	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	95 474			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 26 579 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats de sous-traitance NP	5 400
Emprunts billets escompte	45 000
Dettes provis. pr congés à payer	37 684
Charges sociales s/congés à payer	13 661
Taxe d'apprentissage CAP	328
Formation continue CAP	1 703
Total	103 776

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Crédit bail d avance	2 351		
Frais bancaires d avance	5 675		
Total	8 026		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Certaines indications relatives au chiffre d'affaires sont incomplètes ou omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	14 515
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêts des emprunts</i>	11 437
<i>Autres engagements donnés</i>	11 437
Total	25 952
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

3D PI
Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : ZA Vallée Mazin
80220 BOUTTENCOURT
847 762 846 RCS AMIENS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 juin 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 26 926,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 926,05 euros
A la réserve légale	1 346,30 euros
Solde	25 579,74 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 189 503,71 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Hervé MICHEL